

Bretagne Vivante

Recensement des anatidés nicheurs menacés en Bretagne

2025-2026



Une voix pour la nature

Sept espèces d'anatidés nicheurs figurent sur la liste rouge des espèces menacées en Bretagne : canard chipeau, sarcelle d'hiver, sarcelle d'été, canard souchet, fuligule milouin, fuligule morillon et eider à duvet. Cette dernière espèce, en danger critique, n'est pas prise en compte dans cette enquête : elle est très localisée dans la région et se reproduit exclusivement sur des îlots marins.

Une enquête régionale a été organisée en 2017 et 2018 pour recenser les anatidés nicheurs à l'occasion de l'actualisation de la liste rouge des espèces menacées. La couverture de la Bretagne étant incomplète durant ces deux années, les données de Faune Bretagne pour la période 2015-2019 ont également été utilisées pour estimer les populations nicheuses régionales, avec parfois une ample incertitude. Depuis, la forte mobilisation des observateurs pour l'atlas oiseaux de France de 2019 à 2023 a permis de préciser la répartition de ces espèces dans la région, mais pas de proposer une nouvelle estimation des populations reproductrices.

Une nouvelle enquête est organisée dans le cadre de l'Observatoire régional de l'avifaune (ORA) en 2025 et 2026. Le protocole de dénombrement (A) et le statut de ces espèces en Bretagne (A) sont détaillés ci-dessous.

A. Protocole de dénombrement

Période de dénombrements : Un passage peut être fait à mi-avril, mais il reste généralement encore des hivernants ou des migrateurs. En revanche le mois de mai, notamment la première quinzaine, est le meilleur moment pour dénombrer les couples ou les mâles dont la femelle a commencé l'incubation. Un passage en juin peut être utile pour confirmer la nidification en cas d'observation de canetons. Mais il s'agit juste de la fraction de la population qui a mené une ponte jusqu'à l'éclosion.

Durée d'observation : du fait du comportement discret des oiseaux, il convient de rester un temps suffisant (30mn environ) sur un site. Contrairement aux hivernants ou aux migrateurs, le comportement des canards nicheurs est particulièrement furtif. Ces oiseaux se cachent dans la végétation ou le long des berges, et se montrent en couples ou en individus isolés. Ils sont donc beaucoup plus difficiles à recenser que les hivernants.

Méthode de dénombrements : lors de l'observation, il faut noter tous les individus en distinguant :

- Le sexe
- Le statut familial (seul, en groupe, en couple, en famille)
- Si possible l'âge des canetons.

Choix des indices de nidification : les parades et la formation des couples ont lieu en plein hiver. De ce fait les derniers hivernants et migrateurs de passages, donc non nicheurs en Bretagne, sont presque tous en couple. De ce fait, l'usage de l'indice 4 (couple dans un habitat favorable) avant mai ne serait pas représentatif d'un couple nicheur. À partir de mai, l'usage des indices 2, 3, 4 et 5 est justifié.

Attention à l'utilisation de l'indice 12 « jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges) : il doit être réservé à des canetons clairement non volants, pas à des juvéniles ou immatures.

Exemples de saisie dans Faune (grille de code atlas à 16 codes utilisée dans Naturalist et Faune France et prochainement sur Faune Bretagne)

Attention seul les individus volants (adultes ou juvéniles) sont comptés dans les effectifs, les effectifs des poussins sont notés uniquement en remarque.

Exemple 1. Vous observez depuis un point d'observation :

1 couple + 1 mâle + 1 couple + 3 mâles + (1 femelle + 3 canetons).

Saisir dans Faune Bretagne : un effectif total de 9 individus, un indice 12 (jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)),

et en remarque indiquez : 2 couples, 1 mâle isolé, 3 mâles ensembles et 1 femelle avec 3 poussins ou 2C+1M+3M+(1F+3p)

Exemple 2. Vous observez depuis un point d'observation :

1 couple et une femelle avec 3 poussins âgés de 2 semaines.

Saisir dans Faune Bretagne : un effectif total de 3 individus, un indice 12

et en remarque : 1C+(1F+3p2s).

En cas d'observation de familles il est en outre important d'estimer l'âge des poussins d'après les dessins ci-dessous.

Développement du plumage
(d'après Gollop et Marshall,
1954).

Développement de la taille
(d'après des documents du
CROAP et de l'ONCFS).

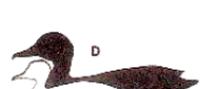
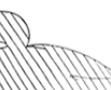
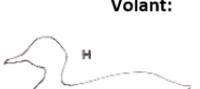
		Canard Colvert	Fuligule Milouin	Fuligule Morillon	Canard Chipecau	Canard Souchet	Sarcelle d'Été	Sarcelle d'Hiver
		0-1,5 semaine		0-1 semaine				
Couvert de duvet	1/4							
		2,5 semaines		2 semaines		1,5 semaine		
Couvert de duvet mais la couleur commence à s'estomper	1/3							
		3 semaines		2,5 semaines		2 semaines		
Couvert de duvet mais la couleur est estompée, le corps est allongé;	1/2							
		3,5 semaines		3 semaines		2,5 semaines		
Premières plumes apparaissant, remplaçant le duvet sur les flancs et la queue	2/3							
		4 semaines			3 semaines			
Plus de la moitié du corps recouverte de plumes	3/4							
		5 semaines	4,5 s.	5 s.	4,5 s.	3,5 semaines		
Petite quantité de duvet persistant, mélangé aux plumes du dos	4/5							
		6 s.	5 semaines	6 s.	5 s.	3,5 s.	3 s.	
Entièrement couvert de plumes mais incapable de voler	Taille adulte							
	Volant:	8 semaines	7 semaines	6 semaines	4 s.			
								
Canard de surface adulte.								

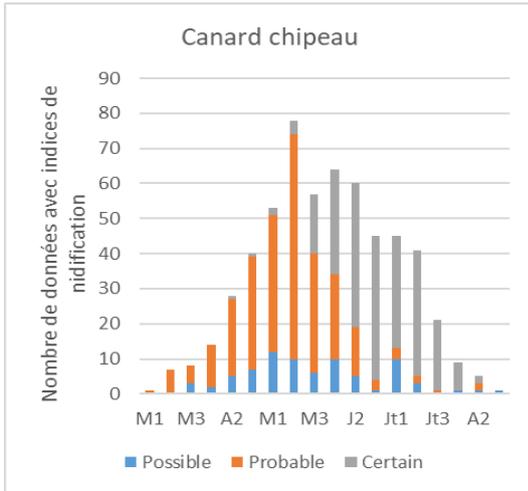
Figure illustrant le développement du plumage et de la taille des jeunes anatidés. Par Fresneau N. pour l'ORA, 2025 (d'après Gollop et Marshall, 1954 ; Grisser, P., Cousseau R.N ; et SEPANSO, 2007 ; Cordonnier, 1984 et O.N.C., 1982, documents du CROAP et de l'ONCFS)

Récapitulatif

1. **Choisissez la période** : privilégiez la première quinzaine de mai pour les dénombrements.
2. **Utilisez les indices appropriés** en fonction de la période et du comportement observé (évitez l'indice 4 avant mai).
3. **Soyez patient** et observez longtemps (environ 30 minutes) pour repérer les canards nicheurs, plus discrets.
4. **Comptabilisez tous les individus** en détaillant sexe, statut familial et âge des poussins.
5. **Estimez l'âge des poussins** à partir des dessins fournis pour affiner l'observation.

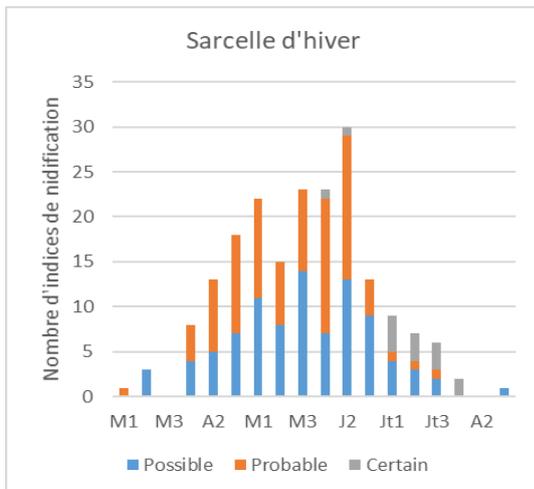
B. Statut de ces espèces en Bretagne

Canard chipeau : en danger, population estimée entre 8-32 couples. Depuis 2020, les indices de nidification sont confinés aux marais littoraux de la côte sud, de la baie d'Audierne à la rivière de Pénerf, à l'étang de Careil et aux marais périphériques de la baie du Mont-St-Michel en Ille-et-Vilaine. Compte tenu du statut de l'espèce dans les Pays de la Loire, une attention particulière doit être portée aux étangs du sud et de l'est de l'Ille-et-Vilaine.



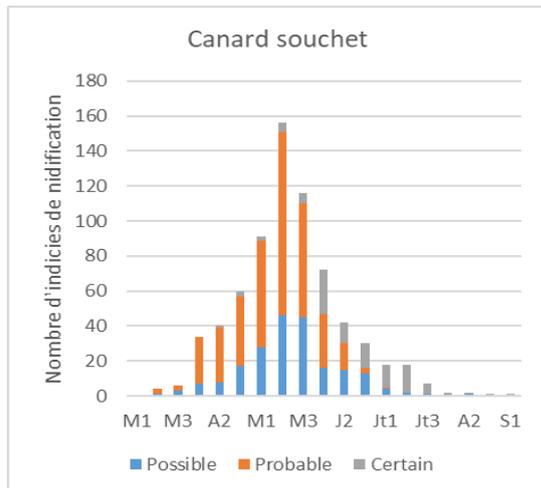
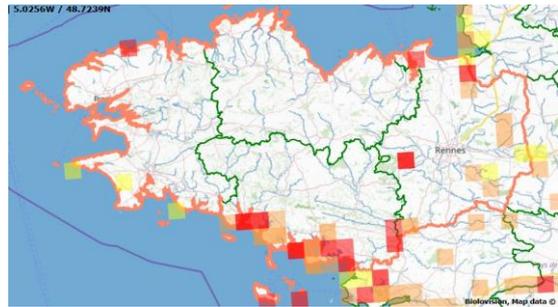
Faune Bretagne contient 577 données avec indices de nidification : 77 possibles, 265 probables et 235 certains. Comme pour les autres espèces d'anatidés, les indices certains concernent essentiellement des observations de canetons (233). La première famille est observée un 20 avril, ce qui correspond à un début de ponte mi-mars. Les dernières sont notées mi-août, la date d'éclosion de ces derniers canetons se situant probablement début juillet. Le pic d'observation de familles se situe lors des 2e et 3e décades de juin, donc mi-mai est le meilleur moment pour dénombrier les nicheurs.

Sarcelle d'hiver : en danger critique, population estimée entre 1-9 couples. Au cours des cinq dernières années, seul l'étang de Careil a accueilli la nidification certaine, tandis que des nidifications probables ont été observées sur de rares étangs d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Un cas en Finistère pourrait concerner des oiseaux échappés de captivité.



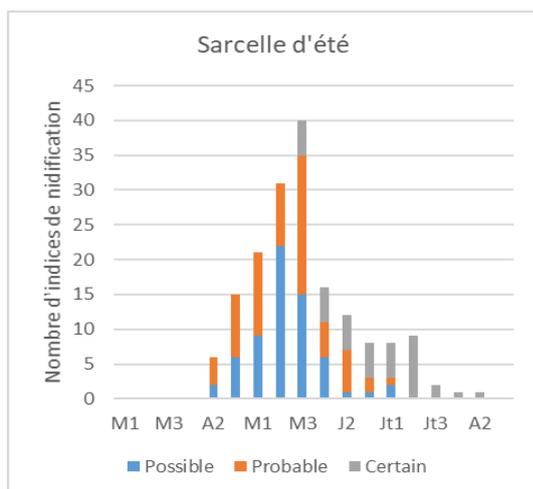
La base Faune Bretagne contient 194 données avec indices de nidification, 91 possibles, 89 probables et 14 certains, ces dernières données concernant exclusivement des familles, entre le 2 juin et le 4 août. L'âge des canetons est rarement précisé, la période de ponte et incubation pourrait s'étendre de début mai à fin juin.

Canard souchet : en danger, la population est estimée entre 6 et 28 couples. L'espèce niche essentiellement dans les marais littoraux du Morbihan, les marais de Redon, l'étang de Careuil et les marais périphériques de la baie du Mont-St-Michel, plus ponctuellement dans des marais littoraux du Finistère ou des étangs d'Ille-et-Vilaine.



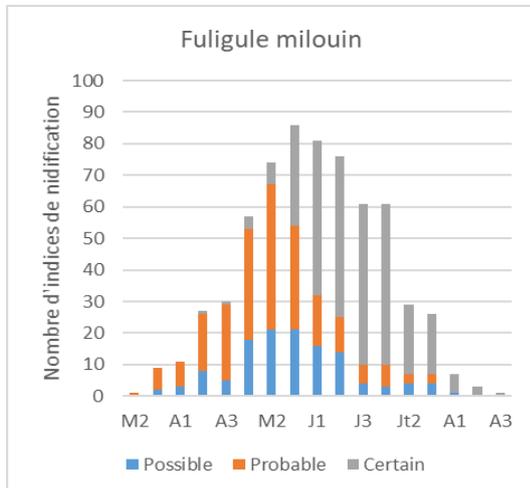
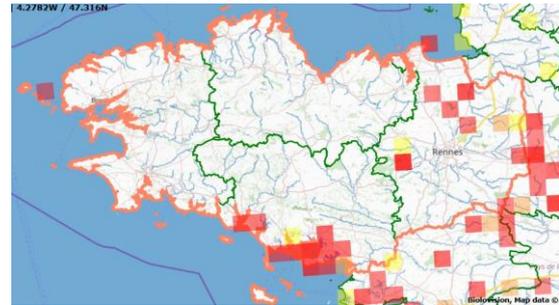
Faune Bretagne dispose de 700 données avec indices de nidification, 207 possibles, 385 probables et 108 certains, dont 4 données de nids. Ces données s'étalent de mi-mars à début septembre. Les données de nidification certaines sont obtenues entre mi-avril et début septembre. Toutefois les données d'août et septembre sont très peu nombreuses (6), dont la moitié concerne l'observation de juvénile ou d'immaturation, ce qui ne justifie pas l'indice de nidification à l'endroit de l'observation. Les premières pontes sont déposées mi-mars dans la région, tandis que les dernières éclosions, issues de pontes déposées début juin, sont observées 1^{er} quinzaine de juillet. Les observations de familles culminent début juin.

Sarcelle d'été : en danger critique, population estimée entre 2 et 12 couples. Depuis 2020, les rares indices de nidification probables et certains sont localisés au nord-est de l'Ille-et-Vilaine (marais de la baie du Mont-St-Michel et étangs) et dans les marais du golfe du Morbihan et de la rivière de Pénerf.



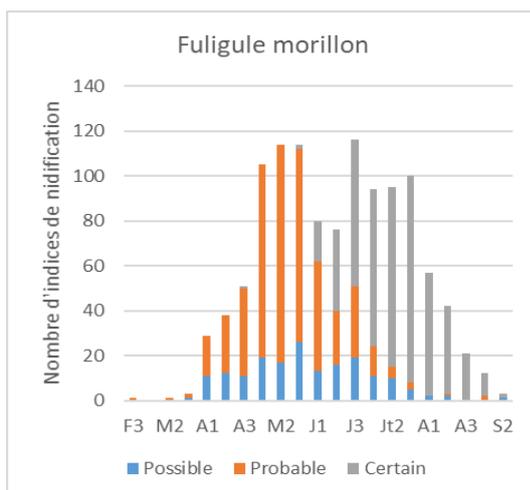
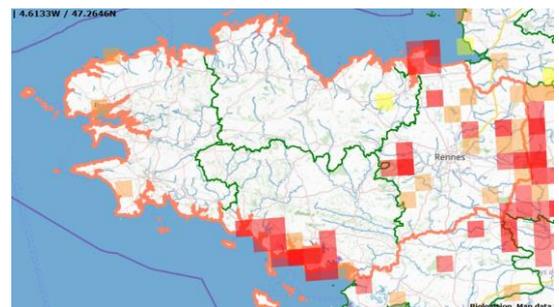
On dispose de 170 données avec indices de nidification, dont 64 possibles, 68 probables et 38 certains (1 seule donnée de nid), étalée de mi-avril à mi-août. Les premières familles sont notées dans la dernière décennie de mai, indiquant un début de la ponte vers la mi-avril, et les dernières pontes début août. Attention à l'usage de l'indice 12 pour des oiseaux juvéniles (voir protocole).

Fuligule milouin : en danger, la population est estimée entre 38 et 73 couples. L'espèce se reproduit presque exclusivement dans des étangs, marais, lagunages d'épuration d'Ille-et-Vilaine et du littoral du Morbihan. Hors de cette zone, un seul site de nidification est connu : sur l'île de Balanec dans l'Archipel de Molène.



On dispose de 640 données avec indices de nidification, 124 possibles, 218 probables, 298 certains (7 données de nids), réparties de mi-mars à fin août. La première famille est notée début mai, indiquant un début de ponte fin mars, et les dernières fin août. Le nombre de familles culmine de début juin à début juillet, suggérant que le nombre de pontes en incubation est maximal de fin avril à fin mai. Les dénombrements de nicheurs seront à privilégier début mai.

Fuligule morillon : en danger, la population est estimée entre 104 et 258 couples. L'espèce se reproduit de manière certaine dans les étangs, marais et lagunages d'épuration d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Aucune nidification certaine n'a été constatée en Côtes-d'Armor et Finistère depuis au moins 20 ans, malgré la présence d'individus en période de reproduction. Les indices affectés à des observations dans ces deux départements peuvent être considérés très peu probants.



Au total, 1 149 données de nidification ont été collectées, dont 175 indices possibles, 485 probables et 489 certains (6 données de nids), réparties de fin février (usage de l'indice abusif, concernant des couples migrateurs ou qui ne sont pas encore en reproduction), surtout de début avril à fin août. Les données de septembre concernent majoritairement des observations de juvéniles, l'indice de nidification serait à proscrire dans ce cas. Une famille très précoce est signalée le 30 avril 2016, mais les éclosions débutent surtout en juin, et les observations de familles sont maximales de fin juin à fin juillet, ce qui correspond à une saison de ponte et d'incubation étalée principalement de mi-mai à fin juin. Le dénombrement des nicheurs est à privilégier 1^e quinzaine de mai.

Contact pour toute question

Guillaume Gélinaud : guillaume.gelinaud@bretagne-vivante.org